



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

Déclaration liminaire FSU CSA-SD du 5 septembre 2023

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que la profession a appris le geste irréversible de notre collègue Aymeric Renault. Nos pensées vont tout d'abord à sa famille, à ses amis et à ses plus proches collègues. Elles vont aussi à l'ensemble des enseignants pour qui ce drame fait écho à la disparition de Christine Renon et à celles que notre département, notre académie, connaissent depuis quelques années. Le lieu et le moment choisis par notre collègue nous obligent, collectivement, à interroger de possibles causes en lien avec le travail. C'est ce que nous ferons en F3SCT extraordinaire, ce soir même.

Le sujet de l'instance qui nous réunit cet après-midi pourrait presque paraître léger en comparaison des drames de la vie. Pourtant, la carte scolaire est un moment de grande tension dans les écoles et n'est pas sans conséquences en termes de santé au travail. Citons deux exemples : une collègue de Gy en Sologne s'est retrouvée en arrêt maladie suite à la manière dont la fermeture de sa classe lui a été annoncée. Sur l'école de Lamotte Beuvron, la fusion des écoles, ajoutée à la crainte d'une hypothétique fermeture de classe dans deux ans, a amené trois collègues à rédiger des fiches RSST.

Cette année, Madame l'Inspectrice d'Académie, bien que vous ayez informé, via la Nouvelle République, qu'il n'y aurait pas de fermeture de classe en septembre, au minimum deux groupes scolaires à faible effectif se sont vus informés d'un comptage à la rentrée. Un appel reçu le jour de la pré-rentrée à presque 17H00, alors que ces écoles n'étaient même pas mentionnées dans votre projet de carte scolaire de février dernier. Inutile de vous préciser dans quel état émotionnel les équipes ont passé le week-end.

« Je ne fermerai pas de classes à la rentrée. » Une phrase écrite en gros caractères dans un journal, comme s'il s'agissait d'une annonce exceptionnelle à souligner. Nous tenons à rappeler ici, que ceci est la règle et que les fermetures de classes en septembre doivent demeurer des exceptions, ce que nos Inspectrices d'académie successives ont oublié depuis près d'un quinquennat.

Et n'oublions pas non plus que des fermetures ont eu lieu en juin. Il est heureux qu'il n'y ait pas de double « peine » !

Cette instance va donc étudier des demandes d'ouverture. Nous avons terminé l'année scolaire en vous demandant d'obtenir pour notre département une part des postes que le rectorat possède en réserve (8). Nous réitérons ici ce que nous avons porté le 26 juin dernier notamment sur l'école élémentaire de Saint-Gervais. A l'heure où la moyenne par classe dans notre département est de 22 élèves, et où l'inclusion des élèves amène à avoir un regard attentif sur les écoles accueillant une ULIS, il serait injuste et inéquitable de maintenir des classes à 27 ou 28 élèves.

Enfin, dans ses annonces de rentrée, le ministre ambitionne de scolariser davantage les enfants de 2 ans. L'objectif ne devrait pas être difficile à atteindre au vu du formidable recul que nous connaissons depuis 2008. Il y a plus de 15 ans, avant les nombreuses suppressions de postes, notre département scolarisait plus de 40% des TPS, pour tomber aujourd'hui très en deçà des 10%.

La FSU-SNUipp demande un véritable engagement dans la scolarisation des enfants de 2 à 3 ans, qu'ils soient enfin comptabilisés dans les effectifs et accueillis dans des conditions spécifiques à leur jeune âge.